

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2023

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, président

Le lundi trente janvier deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le conseil communautaire, dûment convoqué le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois, comme le prévoit l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'hôtel communautaire, sous la présidence de M. Florian Bercault, président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean Marc Coignard (à partir de 18 h 29), Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (à partir de 18 h 22), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Kamel Oghi, Noémie Coquereau, Didier Pillon, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Julien Brocaïl, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 19), David Cardoso, Fabien Robin, Corinne Segretain (à partir de 18 h 19), Pierre Besançon, Christelle Alexandre (à partir de 18 h 19), Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier, Michel Paillard et Michel Rocherullé (à partir de 18 h 13).

Étaient absents ou excusés

Fabienne Le Ridou, Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Jocelyne Richard a donné pouvoir à Jean-Bernard Morel, Patrice Morin a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Caroline Garnier a donné pouvoir à Antoine Caplan, Paul Le Gal-Huauumé a donné pouvoir à Georges Poirier, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Samia Sultani a donné pouvoir à Patrick Péniguel, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Chantal Grandière, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Didier Pillon, Nicole Bouillon a donné pouvoir à Louis Michel, Éric Morand a donné pouvoir à Vincent Paillard, Yannick Borde a donné pouvoir à Pierre Besançon.

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

001/2023 FILIÈRE PLURIPASS – RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'UNIVERSITÉ DU MANS

La délibération est adoptée à l'unanimité. Éric Paris, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Isabelle Fougeray, Caroline Garnier, Sylvie Vielle et Nicole Bouillon en leur qualité de représentants au sein du Comité syndical du centre universitaire de la Mayenne (CUML) et Céline Loiseau en tant qu'élue intéressée ont quitté la séance et n'ont pas pris part au vote.

002/2023 ÉTUDE PROSPECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION PORTÉE PAR L'UNIVERSITÉ DU MANS

La délibération est adoptée à l'unanimité. Éric Paris, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Isabelle Fougeray, Caroline Garnier, Sylvie Vielle et Nicole Bouillon en leur qualité de représentants au sein du Comité syndical du centre universitaire de la Mayenne (CUML) et Céline Loiseau en tant qu'élue intéressée ont quitté la séance et n'ont pas pris part au vote.

003/2023 CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION 2021-2027 – PROGRAMME D' ACTIONS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT SUR LE VOLET NUMÉRIQUE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

004/2023 APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE, LAVAL AGGLOMÉRATION ET LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE – SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS 2023 DE LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE

La délibération est adoptée à l'unanimité. Jérôme Allaire, Florian Bercault, Julien Brocail, Paul Le Gal-Huamé et Antoine Caplan en leur qualité d'administrateurs de Laval Mayenne Technopole n'ont pas pris part au vote.

005/2023 PRESCRIPTION DE LA RÉVISION ALLÉGÉE N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LAVAL AGGLOMÉRATION – DÉFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI ET FIXATION DES MODALITÉS DE CONCERTATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

006/2023 PRESCRIPTION DE LA RÉVISION ALLÉGÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DU PAYS DE LOIRON – DÉFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI ET FIXATION DES MODALITÉS DE CONCERTATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

007/2023 PRESCRIPTION DE LA RÉVISION ALLÉGÉE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DU PAYS DE LOIRON – DÉFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI ET FIXATION DES MODALITÉS DE CONCERTATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

008/2023 TRANSPORTS URBAINS – CRÉATION DU COMITÉ DE PARTENAIRES –
APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité.

009/2023 TRANSPORTS URBAINS – PARTICIPATION AU COVOITURAGE TOUT PUBLIC
AVEC KLAXIT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

010/2023 TRANSPORTS URBAINS – GRATUITÉ DES LOCATIONS DES ABRIS VÉLOS
SÉCURISÉS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

011/2022 ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

012/2023 ACTUALISATION ET CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME /
CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, sept conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière et Pierrick Guesné).

Affichée et mise en ligne le 3 février 2023

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services,



Fabrice Martinez

